



MOULIN DE BAYEREL

La biodiversité vue par des marionnettes

Avec «Oukikan», les marionnettes de la Turlutaine apporteront un regard vulgarisé sur l'évolution et la biodiversité dimanche à 17 heures au Moulin de Bayerel-sous-Saules, au Val-de-Ruz. Accessible aux enfants dès cinq ans et aux adultes, le spectacle sera suivi d'une crêpes-party. /comm-réd

LA QUESTION DU JOUR

Pour vous, Valangin fait-il partie du Val-de-Ruz?

VOTEZ par SMS en envoyant **DUO VDR OUI** ou **DUO VDR NON** au numéro **363** (Fr. 0,30 /SMS) ou **par internet** sur le site **www.arcinfo.ch**

RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet **www.arcinfo.ch**

L'EXPRESS **Impartial**

PROCÉDURES DE FUSION

Valangin, un village à cheval entre le Val-de-Ruz et le Bas

L'avenir de Valangin se situe-t-il auprès de la future commune unique du Val-de-Ruz ou au sein de l'agglomération de Neuchâtel? A quelques semaines des décisions qui attendent les autorités, petit retour dans le passé de ce bourg, historiquement à cheval sur deux régions.

ALEXANDRE BARDET

«Historiquement, il est rigolo de voir Valangin, longtemps très fier d'avoir été le centre d'une seigneurie puis d'une mairie, logner aujourd'hui vers Neuchâtel», constate l'historien Maurice Evard, de Cernier. C'est que les autorités de Valangin devront décider ces prochains mois ou semaines, si le village adhère à l'agglomération du Grand Neuchâtel, en projet, ou fusionne avec les autres localités du Val-de-Ruz.

Sans se prononcer politiquement sur cette question complexe et délicate, quelques rappels évoquent la position de ce bourg au travers des siècles.

Jusqu'à la fin du 11^e siècle, le donjon et les quelques maisons de Valangin sont aux mains de petits nobles locaux, vassaux de la Maison de Neuchâtel. Cette famille est établie dans le «Novum Castellum» dont on fête cette année le Millénaire. Mais au 12^e siècle, sa branche cadette part s'installer au sud du lac de Bière, d'où elle crée la Maison d'Aarberg-Valangin. Cette seigneurie, vassale du comté de Neuchâtel, englobe tout le Val-de-Ruz et les Montagnes, jusqu'au Doubs.

Seulement voilà... A la fin du 12^e siècle, les relations se ten-



VALANGIN Ancienne puissance régionale, le village va devoir décider quelle voie choisir: adhérer soit à la commune unique projetée en 2013 du Val-de-Ruz, soit au futur Grand Neuchâtel. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

dent entre Jean d'Aarberg, maître de Valangin en mal d'indépendance, et Rodolphe de Neuchâtel. Des rivalités dues à la fois à des questions financières et à l'occupation militaire de terres stratégiques.

Valangin s'allie alors à l'évêché de Bâle, chargé de renforcer les fortifications qui dominent la sortie nord du goulet des gorges du Seyon. Neuchâtel réagit dare-dare à cette surveillance accrue.

En 1296, lors de la bataille de Coffrane, l'armée du comte Rollin de Neuchâtel et de ses alliés bernois met en fuite les troupes de Valangin et de Bâle. Jean et Thierry d'Aarberg sont embastillés à Neuchâtel. Au début du 14^e siècle, La Sagne et Le Locle sont sortis de la mairie judiciaire et administrative de Valangin pour former

leur propre circonscription (idem pour La Chaux-de-Fonds en 1656).

A l'extinction de la Maison de Valangin, à la fin du 16^e siècle, Marie de Bourbon, fille d'Henri I^{er} d'Orléans-Longueville, rachète la seigneurie de Valangin et la rattache au comté de Neuchâtel. Une seule autorité règne désormais sur ce qui deviendra ensuite la principauté de Neuchâtel, jusqu'à la révolution du 1^{er} mars 1848.

Et sous la nouvelle république, divisée en six districts, c'est Fontaines qui est désigné chef-lieu du Val-de-Ruz. Rôle que Cernier reprend en 1877. Dès lors, malgré son puissant château, Valangin redevient une petite commune, à cheval entre les terres de ses anciens suzerains. /AXB

Ancienne puissance dont les terres s'étendaient jusqu'au bord du Doubs, Valangin n'a même pas obtenu le titre de chef-lieu du Val-de-Ruz

Une position complexe

Le positionnement de Valangin au fil des siècles est complexe, comme le sera tantôt la décision concernant l'adhésion à la commune unique du Val-de-Ruz ou au Grand Neuchâtel. Car ceux qui semblent toujours rêver d'un village autonome ne pèseront certainement pas lourd dans le débat.

Selon des témoignages d'élus et de résidents, les nouvelles générations de villageois se tourneraient plutôt vers le Bas. Les anciennes, ainsi que les familles paysannes, vers le district d'origine. Encore que certains aînés se souviennent non sans nostalgie du tram qui, dans la première moitié du 20^e siècle, montait de Neuchâtel à Valangin et faisait demi-tour.

Fort de ses 410 habitants, Valangin fait géographiquement partie du Val-de-Ruz. Ses collaborations avec le reste du district concernent essentiellement l'école primaire, la gestion des déchets et le financement de la piscine régionale d'Engollon. La commune n'a cependant pas adhéré au syndicat Multiruz. Ses eaux usées coulent vers la step de Neuchâtel, ses élèves de secondaire se rendent aux Terreaux, à Neuchâtel, son service social dépend de celui du chef-lieu.

Le Conseil communal présentera sa position lundi prochain au Conseil général, qui pourrait faire un premier choix. /axb

BUDGET 2011

Lourd déficit à Dombresson

Avec un déficit de l'ordre de 197 000 francs, le budget 2011 de Dombresson sera soumis au Conseil général jeudi à la Maison de commune (photo archives). Cette présentation a été retardée par les incertitudes qui pèsent sur l'adhésion du village à Multiruz.

Avec l'accord de l'Etat, ce budget tient compte d'une adhésion au syndicat régional des eaux et des «gains» financiers qui en résulteraient. Malgré tout, même après des échanges avec la commission financière qui ont permis



d'embellir le premier projet de budget de 28 000 francs, le Conseil communal juge «la situation financière reste très délicate».

L'exécutif affirme donc qu'il ne relâchera pas ses efforts,

notamment pour les tâches intercommunales et régionales, «là où les économies sont le plus difficile à faire accepter par nos partenaires. Il est évident que les différents représentants des communes n'ont pas tous la même sensibilité où les mêmes contraintes».

Le Conseil communal relève aussi que l'incertitude liée à Multiruz (un recours contre son acceptation dans les urnes est toujours pendant) le contraint à repousser sa proposition de baisser de deux points le coefficient fiscal. /axb

LA BRÉVINE

Patineurs frustrés cette saison

Quelques patineurs se sont élancés sur le lac gelé du lac des Taillères ce week-end, mais la glace était peu épaisse, ont noté certains.

Un peu déçus, les amateurs n'ont pas pu profiter pleinement de la saison hivernale pour s'adonner à la glisse, les conditions n'ayant pas été réunies cette année.

«Nous ne nous y sommes pas rendus du tout cette année», indique-t-on au magasin brévinier Siberia sport qui y installe d'ordinaire un stand de location de patins durant la



LES TAILLÈRES La glace sur le lac est peu épaisse. (R. LEUENBERGER)

saison, parfois dès novembre. «Cette saison, le lac a gelé mais il a neigé tout de suite après, la surface n'était donc pas prati-

cable. Ensuite, début janvier, il y a eu un redoux, pas question de patiner non plus. Ce serait peut-être maintenant le meilleur moment mais on annonce de la neige pour la semaine prochaine...»

Le loueur de patins de La Brévine ne se rendra donc pas sur le lac avant la prochaine saison. «Fin janvier, c'est trop tard.» A noter, de toute façon, que les patineurs s'adonnent à leur activité sous leur propre responsabilité, la solidité de la glace n'étant pas contrôlée officiellement. /syb

VAL-DE-RUZ

L'UDC soutient la fusion

L'UDC du Val-de-Ruz soutient à son tour la création d'une commune unique dans le district. Dans un communiqué publié hier par son président, Daniel Haldimann, elle donne au passage des coups de griffe à ce qu'elle considère comme des élites politiques, sans les nommer.

Pour le parti de droite, une fusion intercommunale sera «profitable à l'entier de la population vaudruzienne et pas seulement à une certaine «élite» politique de la société». Avec un coefficient fiscal de 61 points, il lui paraît aussi que le projet démontre une volonté de retrouver «une efficacité qui avait été perdue par une partie des autorités communales» du district.

Pour l'UDC, le fonctionnement des Conseils communaux de milice a atteint ses limites et, selon elle, ce ne sont plus forcément les gens capables qui sont élus, mais ceux qui ont le temps.

La convention de fusion prévoit l'élection par le peuple d'un futur Conseil communal de cinq membres professionnels. Face à ceux (réd: les libéraux-radicaux) qui redoutent notamment les risques de dérives populistes et de personnalisation du scrutin, l'UDC ne juge pas populiste de s'en remettre au pouvoir du peuple et à la maxime «Vox populi, Vox Dei». En acceptant la fusion des communes, selon le parti non gouvernemental, la population donnera un signe clair de respect de la démocratie «en désavouant les quelques routelets du district qui passaient une partie de leur temps à dépenser de manière irréfléchie et inconsidérée l'argent de leurs contribuables».

Restera à voir comment les autres partis politiques du Val-de-Ruz apprécieront le ton ainsi donné au débat par l'UDC. /comm-axb